



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

MINISTERE DE LA SANTE



**UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION
DES PROGRAMMES (UAGCP)**

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/2023/F/AOO/TB/UAGCP

TITRE : Fourniture et installation de mobilier de bureau au profit des programmes du MSHP au profit des programmes du MSHP

FINANCEMENT : Tous Bailleurs

Dans le cadre de son programme d'appui et de coordination, l'Unité d'Appui à la Gestion et à la Coordination des Programmes (UAGCP) du ministère de la santé, lance un avis d'appel d'offres ouvert pour la fourniture et l'installation de mobilier de bureau au profit des programmes du MSHP.

Le marché à concourir est constitué en un lot unique.

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés de commerce et de logistique justifiant d'expériences de prestations similaires et légalement installées en République de Guinée, et remplissant les conditions d'éligibilité et de qualifications détaillées dans le dossier d'appel d'offres (DAO).

Le DAO peut être retiré par les candidats soumissionnaires, à partir du **21/02/2022** auprès du Spécialiste Passation des marchés de l'UAGCP, sis au 3^e étage de l'immeuble Palm résidence Camayenne, corniche nord, à côté de la clinique Ambroise paré, sur présentation d'un bordereau de versement de **cent mille (100.000) Francs Guinéens** non remboursables au compte N° **7308051300/GNF**, intitulée « **COMPTE OPERATIONNEL GAVI UAGCP** », ouvert à ECOBANK.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'**UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PROGRAMMES (UAGCP)** à l'adresse mail suivante : tenders.uagcp@gmail.com ; cc : mickacamara@hotmail.com , mmuteba@2ac.fr.

Les conditions de présentation et de dépôt des offres doivent être strictement respectées conformément aux dispositions définies dans le DAO.

Chaque offre doit être accompagnées d'une garantie de soumission au marché d'un montant égale à **Trois Millions (3.000.000) GNF**, issue d'une banque (et non d'une compagnie d'assurance) agréée par la BCRG, libellée suivant le formulaire du DAO. Les offres doivent être valides pendant 90 jours calendaires après la date d'ouverture des offres.

La date limite de dépôt des soumissions est fixée au plus tard le **24 Mars 2023 à 14 heures précises** (heure locale) à l'adresse susmentionnée. **L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 14H30** à la même adresse en séance publique. Les fournisseurs qui le désirent pourraient se faire représenter par un seul représentant.

Les offres tardives ne seront pas acceptées.

Fait à Conakry, le 17 Février 2023.

Dr Timothé GUILAVOGUI

Le Coordonnateur

